

— Alors, comment pouvez-vous concevoir que tout ce monde extérieur dont vous admirez l'ordre se soit mis là tout seul?

— J'ignore, et je ne puis pas vous l'expliquer, mais si vous voulez aller trouver notre maître de classe, il vous expliquera cela, mais Dieu, ça n'existe pas.

C'était un élève des écoles publiques de Winnipeg, qui parlait ainsi, et il n'est sûrement pas le seul empoisonné.

C'est pourquoi nous disons que l'acte du gouvernement du Manitoba privant la province de l'école confessionnelle, seule digne d'un pays chrétien, a été non seulement un acte injuste, mais un acte d'impiété. C'est une semence d'erreur qui lève déjà en fruits de malédiction.

Des volumes ont été écrits sur les graves événements qui se sont déroulés dans la dernière partie du demi-siècle que fête le Manitoba: il nous faut les résumer dans un article de revue.

L'école confessionnelle et l'égalité de droit du français et de l'anglais furent posées comme conditions essentielles de l'entrée du Manitoba dans la Confédération.

L'Acte du Manitoba fut le résultat de négociations entre les délégués du Manitoba et le gouvernement d'Ottawa. Voté en 1870, il reçut la sanction impériale en 1871.

La législature de Manitoba l'a déchiré en 1890. Premier chiffon.

Une injustice a été commise.

Laissons parler leurs Seigneuries du Conseil Privé d'Angleterre.

La seule question à décider (disent-ils) est de savoir si les lois de 1890 ont porté atteinte à un droit ou privilège dont la minorité catholique jouissait auparavant. Leurs Seigneuries ne peuvent pas voir comment il peut être répondu autrement qu'affirmativement à cette question.

.....

En fait, l'objection des catholiques romains à des écoles comme celles qui reçoivent seules les subventions de l'Etat sous l'autorité de l'Acte de 1890 est consciencieuse et solidement fondée.

Violation de la justice et attentat aux consciences, voilà, en deux mots, le résumé du jugement célèbre.

Et le gouvernement du Manitoba, composé de loyaux sujets de Sa Majesté Britannique, s'exécuta sans doute et répara l'injustice?

Pas du tout; artiste en chiffons, il fit de nouveaux débris du jugement de leurs Seigneuries du Conseil Privé.

Mis en demeure de faire justice, il refusa net de le faire.